

Le Réseau BIBLIO du Québec : 20 ans d'actions concertées au profit des communautés québécoises

The BIBLIO Network of Québec: Twenty Years of Concerted Community Effort

La red BIBLIO de Quebec: 20 años de actividades conjuntas en beneficio de la comunidad quebequense

Steve Rousseau

Volume 50, numéro 2, avril-juin 2004

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1030083ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1030083ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Rousseau, S. (2004). Le Réseau BIBLIO du Québec : 20 ans d'actions concertées au profit des communautés québécoises. *Documentation et bibliothèques*, 50(2), 189-195. <https://doi.org/10.7202/1030083ar>

Résumé de l'article

Depuis maintenant 20 ans, le Réseau BIBLIO du Québec veille au développement et au maintien de services de lecture publique de qualité en milieu rural, guidé par une philosophie de mise en commun, d'addition et de partage des ressources. Véritables centres culturels dans les régions éloignées des grands centres urbains, les bibliothèques membres du Réseau permettent aux populations en région d'avoir accès à toute une gamme de services. Que ce soit par le prêt de documents, par des expositions itinérantes ou par une programmation d'activités culturelles adaptées à leurs clientèles, ces bibliothèques ouvrent un monde de découvertes à leurs utilisateurs. Mais l'action du Réseau BIBLIO du Québec ne s'arrête pas aux services aux utilisateurs des bibliothèques membres, elle s'attache également à développer des outils destinés à ceux qui oeuvrent avec dévouement pour maintenir un service de bibliothèque de qualité dans leur communauté. Le Réseau met à la disposition de ces personnes des services techniques et professionnels encadrant la mise en place, le maintien et le développement de leur service de bibliothèque. Pour favoriser la connaissance de cet organisme à portée provinciale oeuvrant depuis 20 ans dans le paysage culturel québécois, un portrait du Réseau et des événements qui ont ponctué son développement et son évolution s'imposait.

Le Réseau BIBLIO du Québec : 20 ans d'actions concertées au profit des communautés québécoises

STEVE ROUSSEAU

Agent d'information

Réseau BIBLIO du Québec

Srousseau@reseaubibliocnca.qc.ca

RÉSUMÉ | ABSTRACTS | RESUMEN

Depuis maintenant 20 ans, le Réseau BIBLIO du Québec veille au développement et au maintien de services de lecture publique de qualité en milieu rural, guidé par une philosophie de mise en commun, d'addition et de partage des ressources. Véritables centres culturels dans les régions éloignées des grands centres urbains, les bibliothèques membres du Réseau permettent aux populations en région d'avoir accès à toute une gamme de services. Que ce soit par le prêt de documents, par des expositions itinérantes ou par une programmation d'activités culturelles adaptées à leurs clientèles, ces bibliothèques ouvrent un monde de découvertes à leurs utilisateurs. Mais l'action du Réseau BIBLIO du Québec ne s'arrête pas aux services aux utilisateurs des bibliothèques membres, elle s'attache également à développer des outils destinés à ceux qui œuvrent avec dévouement pour maintenir un service de bibliothèque de qualité dans leur communauté. Le Réseau met à la disposition de ces personnes des services techniques et professionnels encadrant la mise en place, le maintien et le développement de leur service de bibliothèque. Pour favoriser la connaissance de cet organisme à portée provinciale œuvrant depuis 20 ans dans le paysage culturel québécois, un portrait du Réseau et des événements qui ont ponctué son développement et son évolution s'imposait.

The BIBLIO Network of Québec : Twenty Years of Concerted Community Effort

During the past 20 years, the BIBLIO Network of Québec has overseen the development and delivery of library services to rural communities; this activity is guided by a philosophy based on the pooling, acquisition and sharing of resources. The member libraries of the Network serve as cultural centres in regions far from large urban areas, thus allowing those populations to have access to a wide range of services. The member libraries also make a world of knowledge and discovery available through the loan of documents, visiting exhibits and cultural activities adapted to the needs of their clients. However, the activities of the BIBLIO Network are not limited to the services offered to clients; they also include the development of resources for those who work diligently to maintain quality library service in their community. The Network makes available technical and professional services that facilitate the creation, the maintenance and the development of library service. This article describes the Network and the events that shaped its history, thus highlighting a provincial organisation that has been at work on the cultural scene for 20 years.

La red BIBLIO de Quebec : 20 años de actividades conjuntas en beneficio de la comunidad quebequense

Desde hace ya 20 años, la red BIBLIO de Quebec vela por el desarrollo y el mantenimiento de los servicios de lectura pública de calidad en medio rural, gracias a su filosofía de mancomunar, aumentar y compartir los recursos. Las bibliotecas miembros de la red son verdaderos centros culturales en regiones distantes de los grandes centros urbanos y brindan a la población de esas regiones el acceso a toda una gama de servicios. Ya sea el préstamo de documentos, exposiciones itinerantes o un programa de actividades culturales adaptadas a sus clientelas, estas biblio-

tecas abren un mundo de descubrimientos a sus usuarios. Pero la función de la red BIBLIO de Quebec va más allá de los servicios a los usuarios de las bibliotecas miembros, ya que este organismo también desarrolla herramientas destinadas a aquellos que se dedican a mantener un servicio bibliotecario de calidad en su comunidad. La red pone a disposición de estas personas servicios, técnicas y profesionales que les ayudan a establecer, mantener y desarrollar su servicio bibliotecario. Para dar a conocer este organismo de alcance provincial, que funciona desde hace 20 años en el entorno cultural quebequense, era imprescindible preparar una descripción de la red y relatar los acontecimientos que marcaron su desarrollo y su evolución.

HISTORIQUE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AU QUÉBEC

Fin XIX^e siècle : mainmise du clergé

À la fin du XIX^e siècle et jusqu'à la Révolution tranquille des années 60, le clergé impose sa dominance dans la société québécoise et les bibliothèques n'y échappent pas. Souvent situées au sous-sol des églises villageoises, la lecture qu'elles offrent aux paroissiens est strictement contrôlée. À cette époque, la bibliothèque ne vise pas à former des citoyens responsables, mais plutôt à diriger les lectures des populations. Les institutions permettent, tant aux adultes qui n'allaient plus à l'école qu'aux enfants qui la fréquentaient, un accès à la lecture et au savoir *via* des sources recommandées, comme celles de la Bible qui prescrit les règles de vie. En dépit de cette ère de contrôle absolu, la bibliothèque possède déjà les ingrédients qui lui permettra de devenir un lieu d'acquisition de sa propre liberté : liberté d'adhérer à la foi, bien sûr, mais aussi liberté de penser, liberté de comprendre, liberté de critiquer¹. Ce n'est qu'au milieu du XX^e siècle que les bibliothèques paroissiales tombent sous la juridiction de corporations municipales et échappent ainsi au contrôle de l'Église.

Les années 60 : une nouvelle organisation du milieu

En 1959, la *Loi sur les bibliothèques publiques du Québec* et la création, l'année suivante, de la Direction

1. Delorme, Sylvie. 2000. *D'une institution culturelle à une institution démocratique. Passage obligé*, [En ligne], [http://bbf.enssib.fr/bbf/html/2000_45_5/2000-5-p42-delorme.xml.asp] (2 juin 2004).

des bibliothèques publiques donnent lieu au véritable essor des bibliothèques publiques au Québec. Cette Direction avait pour objectifs de démocratiser l'accès aux bibliothèques, de favoriser la diffusion gratuite du livre et de ses compléments audiovisuels, et de sensibiliser les municipalités au développement de services adéquats de bibliothèques². Deux organismes viennent assister la Direction dans ses tâches, il s'agit de la Commission des bibliothèques publiques et du Service des bibliothèques publiques. Avec le début des opérations de ces organismes, les budgets alloués aux bibliothèques sont rehaussés et la diversification des catégories de livres offerts aux populations (science, fiction, histoire, etc.) s'accroît.

LES FONDATIONS DU RÉSEAU

Les BCP : la solution en milieu rural

Ces initiatives gouvernementales apportent, bien sûr, leur lot d'améliorations aux services de bibliothèques publiques offerts. Malheureusement, les bénéfices semblent strictement localisés dans les grands centres urbains. Une enquête menée par la Commission des bibliothèques publiques, au début des années 60, révèle que 94 % de la population rurale ne bénéficie d'aucun service de bibliothèque valable³. Afin de pallier ce manque important en milieu rural, le ministère des Affaires culturelles de l'époque décide de créer des bibliothèques régionales appelées les Bibliothèques centrales de prêt (BCP). Basés sur un concept importé directement de France⁴, « ces organismes régionaux, grâce à un système de rotation, offrent un ensemble de documents à la population rurale desservie (communautés de moins de 5 000 habitants) et centralisent les opérations de la chaîne documentaire reliées aux achats et au traitement afin de diminuer les coûts⁵ ». La mission des BCP est d'établir et de maintenir un réseau de bibliothèques publiques orienté vers les municipalités à faible densité de population à l'intérieur de régions données⁶.

La première bibliothèque centrale de prêt est créée à Trois-Rivières, en 1962, et la deuxième à Hull, en 1964, pour desservir les municipalités de moins de 5 000 habitants des régions de la Mauricie et de l'Outaouais. Suite à l'évaluation du fonctionnement et du rendement de ces deux bibliothèques, ce système est ensuite appliqué à l'ensemble du territoire⁷. C'est ainsi que de 1971 à 1981, huit autres BCP voient le jour pour desservir la population rurale (Tableau 1), dont sept sont issues de changements importants au programme d'aide financière visant le développement des BCP entre 1973 et 1979. Effectivement, la publication d'un mémoire de programme sur le *Développement des bibliothèques publiques* au Québec recommande fortement la création d'autres BCP en indiquant que «...la poursuite des objectifs de population à desservir n'est possible que par la programma-

tion de bibliothèques régionales (BCP), en particulier dans les régions prioritaires⁸ ».

TABLEAU 1

Bibliothèques centrales de prêt	Année de fondation
Centre-du-Québec, Lanaudière, Mauricie	1962
Outaouais	1964
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1971
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1975
Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec	1976
Estrie	1977
Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	1977
Montérégie	1978
Bas-Saint-Laurent	1979
Côte-Nord	1979
Laurentides	1981

La plus forte éclosion dans le domaine des bibliothèques publiques se déroule entre 1980 et 1985 grâce au plan Vaugeois. Ce plan quinquennal adopté par le gouvernement du Québec est une réponse à une étude interne du ministère des Affaires culturelles qui vient démontrer le piteux état d'une grande proportion des bibliothèques municipales québécoises. Denis Vaugeois, alors ministre des Affaires culturelles, présente un plan qui inclut toute une panoplie de mesures incitatives visant l'engagement financier des municipalités dans l'établissement de nouvelles bibliothèques et la revitalisation des locaux présents sur le territoire. Entre 1979 et 1985, le nombre de bibliothèques publiques sur le territoire québécois passe de 121 à 849, alors que les dépenses des municipalités pour leur service de bibliothèque passent de 4,76 \$ à 9,57 \$ par habitant⁹.

Les bienfaits de ces dernières interventions gouvernementales sont apparents sur une bonne période. Suite à l'avènement des BCP et à l'adoption du plan Vaugeois, entre 1960 et 1989, le nombre de municipa-

2. Panneton, Jacques. 1995. La lecture publique au Québec de 1959 à demain, *Documentation et bibliothèques*, vol.41, n°3 : p. 153.

3. *Ibid.*, p. 154.

4. Messier, Réal. 1993. Les BCP en mutation vers des CRSBP, *Documentation et bibliothèques*, vol. 39, n° 4; 223.

5. *Ibid.*, p. 154.

6. Québec. Commission d'étude sur les bibliothèques publiques du Québec. 1987. *Les bibliothèques publiques : une responsabilité à partager*, Québec, p. 153.

7. *Ibid.*, p. 12.

8. Québec. ministère des Affaires culturelles, Service des bibliothèques publiques, 1974. *Manuel d'éléments de programme, Développement d'un réseau de bibliothèques publiques*, Québec, p. 62.

9. Panneton, Jacques. 1995. La lecture publique au Québec de 1959 à demain, *Documentation et bibliothèques*, vol.41, n° 3 : p. 155.

lités desservies par une bibliothèque publique passe de 58 à 1 036 et la population desservie s'élève à 86 %¹⁰. Dans la même période, le nombre de livres par tête s'accroît également pour passer de 0,78 à 2,05¹¹.

Les Bibliothèques centrales de prêt deviennent alors une sorte de pivot de développement culturel pour les petites municipalités du Québec¹². En 1984, afin de répondre adéquatement à leur importance accrue dans le paysage rural québécois, les BCP réaffirment leur volonté de travailler en concertation en formant le Regroupement des BCP. Cette union permet l'élaboration de projets de plus grande envergure à moindres coûts par la mise en commun, l'addition et le partage des ressources qui caractérisaient déjà les BCP, mais cette fois à l'échelle provinciale.

De BCP à CRSBP

C'est en 1992 qu'un autre changement majeur attribuable au gouvernement en place vient influencer l'évolution des BCP. En décembre, l'Assemblée nationale adopte la *Loi sur le ministère de la Culture et des Communications (loi 52)*, qui abroge la *Loi sur les bibliothèques publiques* de 1959. C'est selon les dispositions de cette nouvelle loi que les Bibliothèques centrales de prêt deviennent les Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques (CRSBP) et que les objets de cette structure régionale sont redéfinis.

Les objets d'intervention des CRSBP sont définis dans l'article 18 de la *Loi sur le ministère de la Culture et des Communications* :

- ▶ établir, maintenir et développer des collections de documents publiés, des services de traitement documentaire ainsi que tout autre service professionnel ou technique relatif au fonctionnement d'une bibliothèque publique;
- ▶ conclure des contrats de services documentaires, professionnels ou techniques relatifs au fonctionnement d'une bibliothèque publique;
- ▶ favoriser la mise en commun des ressources, les échanges entre les bibliothèques publiques et la coopération avec toute bibliothèque ou tout organisme intéressé;
- ▶ promouvoir tout autre activité reliée au fonctionnement d'une bibliothèque publique;

- ▶ encourager et soutenir des programmes de formation, d'information, d'animation et de développement culturel compatibles avec les objets mentionnés aux paragraphes 1 à 4¹³.

Forts de ce changement d'identité et de l'établissement des objets s'y rattachant, les CRSBP poursuivent leur développement d'un modèle de réseau intégré de bibliothèques « affiliées » fondé sur la mise en commun, l'addition et le partage des ressources, et continuent d'être des acteurs majeurs sur la scène des bibliothèques québécoises en y assurant un rôle de premier plan. Les centres et leurs réseaux régionaux de bibliothèques affiliées forment un réseau national : le Regroupement des CRSBP du Québec, aux fins de concertation et de représentation, d'échanges et d'actions collectives au niveau national. Ils ont tissé des liens menant à des choix stratégiques de gestion ayant des impacts sur les opérations de chacun¹⁴.

En 1998, les CRSBP reçoivent de nouveau l'appui du gouvernement du Québec lors de la publication de la *Politique de la lecture et du livre*. Dans le cadre de cette dernière, le gouvernement revoit le mandat des CRSBP en leur permettant d'offrir leurs services à certaines bibliothèques desservant des municipalités de plus de 5 000 habitants, de même qu'aux bibliothèques scolaires. C'est également dans cette *Politique de la lecture et du livre* que le gouvernement propose la mise en réseau des bibliothèques québécoises en vue d'accroître la quantité et la qualité des ressources et des services, de même que leur accessibilité auprès de tous les citoyens.

« Pour donner accès à l'ensemble de la documentation disponible au niveau régional, national et même au-delà, les bibliothèques publiques devront donc se constituer en un véritable réseau et partager leurs ressources, et cela au meilleur coût possible. Les technologies d'information et de communication offrent maintenant des possibilités nouvelles qui facilitent la constitution d'un tel réseau et la mise en commun des ressources. Aucune bibliothèque isolée ne peut répondre adéquatement aux besoins des usagers et c'est en s'engageant sur cette voie de la coopération et de la mise en réseau que les bibliothèques publiques maximiseront leur participation à la démocratisation de l'accès à l'information, assurant à tous les citoyens le même accès aux collections disponibles sur l'ensemble du territoire et même à l'extérieur¹⁵. »

Partageant les orientations du gouvernement du Québec, le Regroupement des CRSBP publie en 1999, *Agir en réseau*, un plan d'intervention stratégique présentant les actions qu'il compte mettre en œuvre pour contribuer à l'édification du réseau intégré des bibliothèques québécoises, ainsi que les fondements qui encadreront ces mêmes actions.

10. *Ibid.*, p. 154-156.

11. Baillareon, Jean-Paul. 1992. Les bibliothèques publiques du Québec, 1961-1989, *Documentation et bibliothèque*, vol. 38, n°3 : p. 142.

12. *Ibid.*, p. 12.

13. Québec. 1992. *Loi sur le ministère de la Culture et des Communications : LRQ, chapitre M-17.1, à jour le 1^{er} mars 2004*, [Québec], Éditeur officiel du Québec.

14. Fink, Normand; Boivin, Richard. 2001. « Les centres régionaux de services aux bibliothèques publiques du Québec : La gestion des moyens en Abitibi-Témiscamingue et Montérégie », [En ligne], [http://bbf.enssib.fr/bbf/html/2001_46_6/2001-6-p80-fink.xml.asp] (2 juin 2004).

15. Québec. 1998. *Politique de la lecture et du livre, Le temps de lire, un art de vivre*. Québec. Ministère de la Culture et des Communications : p. 31.

Les fondements du réseau

Sa mission qui vise à fournir aux membres et ultimement à l'ensemble de leurs usagers, où qu'ils vivent, une plus grande quantité et diversité de documents, dans les meilleurs délais, à un meilleur coût;

- ▶ la concertation et l'engagement par convention des partenaires;
- ▶ la mise en commun de ressources (les collections, l'expertise professionnelle, les technologies, la recherche et le développement, les moyens financiers);
- ▶ l'adoption des standards, de normes et protocoles, ou encore de systèmes et procédés communs;
- ▶ l'addition de ressources, ce qui implique la complémentarité, la réciprocité et l'accessibilité élargie aux ressources documentaires;
- ▶ le partage des ressources, tantôt des collections par le prêt inter bibliothèques et l'échange de collections déposées, tantôt l'expertise professionnelle, tantôt les moyens financiers;
- ▶ l'exploitation des technologies de l'information et des communications qui modifie la prestation des services à l'utilisateur, favorise la division du travail, l'automatisation des opérations et le libre-service à l'utilisateur;
- ▶ la répartition des fonctions là où leur efficacité est optimale;
- ▶ les services dits « de première ligne », qui visent directement l'utilisateur lecteur, sont dispensés généralement de façon locale;
- ▶ les services de support sont assumés par des serveurs régionaux, les CRSBP, et un serveur national, le Regroupement des CRSBP du Québec¹⁶.

Que ce soit au niveau de l'informatisation, de la coopération et de la concertation, des collections, du perfectionnement, de la création et des aménagements ou de l'animation et de la promotion, bon nombre des actions décrites dans *Agir en réseau* sont aujourd'hui accomplies ou en voie de l'être.

20 ANS D' ACTIONS CONCERTÉES

Un réseau en constante évolution

En 2004, pour célébrer 20 ans d'existence, le Regroupement des CRSBP y va d'un important renouvellement en se donnant une nouvelle appellation publique et un tout nouveau portail Internet commun. Désormais, le Regroupement des CRSBP sera connu sous le nom de Réseau BIBLIO du Québec. Cette nouvelle appellation plus simple traduit parfaitement la direction prise par ses 11 membres, soit celle d'unir leurs forces au service des communautés desservies à la grandeur de la province. Une appellation qui vient

réaffirmer le désir de travailler en concertation et avec des objectifs de développement communs.



En associant cette nouvelle bannière promotionnelle à un nouveau portail commun, le Réseau favorise l'accessibilité à la documentation pour tous. Simplement en se rendant au www.reseaubiblioduquebec.qc.ca, la population a accès à une multitude de services tels des choix multiples et interactifs, de la recherche simultanée dans 11 catalogues, des palmarès de titres populaires, des concours, en passant par la consultation de son dossier d'abonné et la réservation à distance. Il s'agit d'une mise en réseau massive, à l'échelle provinciale, qui permet l'accès à la documentation disponible à la grandeur du territoire desservi par les 11 Réseaux BIBLIO régionaux.

Un nouveau nom, une nouvelle bannière promotionnelle, un nouveau portail, mais également une nouvelle vision qui présente le Réseau comme visant à devenir la référence et le partenaire privilégié des associations et organismes nationaux pour le développement et la consolidation d'un réseau québécois de bibliothèques de qualité. Des changements importants, mais toujours cette même volonté de participer au développement d'un réseau fort de bibliothèques publiques au Québec.

Au-delà de sa philosophie de la première heure en matière de partage, d'addition et de mise en commun des ressources, le Réseau appuie son action sur trois valeurs fondamentales : l'accessibilité, la proximité et la gratuité. L'accessibilité, à la grandeur du territoire pour permettre au plus grand nombre de citoyens d'avoir accès à des services de lecture publique de qualité. La proximité, en établissant des bibliothèques près des citoyens dans le plus grand nombre de municipalités. La gratuité, pour les services offerts à tous les membres des bibliothèques affiliées.

État actuel du Réseau

Aujourd'hui, le Réseau BIBLIO du Québec est présent dans plus de 750 municipalités à travers le Québec et compte près de 800 bibliothèques affiliées desservant 1,3 million d'habitants (Tableau 2). L'action des 11 réseaux régionaux s'effectue dans 15 régions du Québec.

16. Regroupement des CRSBP du Québec. 1999. *Agir en réseau*. p. 24-25.

TABLEAU 2

Réseaux BIBLIO régionaux	Municipalités	Bibliothèques	Population desservie
Réseau BIBLIO de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec	50	62	57 666
Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent	91	92	104 521
Réseau BIBLIO de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches	124	129	221 552
Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie	144	136	251 171
Réseau BIBLIO de la Côte-Nord	35	37	33 124
Réseau BIBLIO de l'Estrie	40	40	62 197
Réseau BIBLIO de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	32	52	82 421
Réseau BIBLIO des Laurentides	56	67	151 318
Réseau BIBLIO de la Montérégie	75	70	163 662
Réseau BIBLIO de l'Outaouais	55	51	83 147
Réseau BIBLIO du Saguenay-Lac-Saint-Jean	49	55	83 347
Réseau BIBLIO du Québec	751	791	1 294 126

Le Réseau BIBLIO du Québec, représente également 342 000 abonnés, plus de 8 000 personnes, dont la grande majorité sont des bénévoles dévoués au développement de leur communauté, 9 000 activités culturelles régionales et provinciales, et tout près de 5 millions de prêts annuellement. Mais au-delà des statistiques, les bibliothèques membres sont des centres culturels importants dans leur communauté et des lieux de convergence dynamique destinés au bien-être de leurs populations.

Des services et des projets communs

Au cours des 20 dernières années, le Réseau BIBLIO du Québec s'est doté de services communs de qualité qui permettent aux municipalités intéressées de mettre en place, de développer et de maintenir un service de lecture publique et d'activités culturelles accessible à leurs citoyens.

Services techniques coopératifs (STC)

Depuis 1990, le Réseau compte sur une centrale de services techniques dont ils ont confié la gestion au Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie. Les objectifs visés par ces Services techniques coopératifs demeurent les mêmes que lors de leur avènement, il y a plus de 15 ans :

- ▶ rationaliser les opérations;
- ▶ partager les ressources;
- ▶ réaliser d'importantes économies d'échelle.

Le mandat des STC consiste à offrir des services techniques et professionnels à tous les membres du Réseau ainsi qu'à leurs bibliothèques membres.

Service de promotion et d'animation coopératif (SPAC)

Instauré en 2003, le SPAC a pour mandat de consolider les assises du réseau actuel et de dynamiser les futurs échanges entre les 11 Réseaux BIBLIO régionaux. La mise en commun des expertises en matière de promotion et d'animation vise à optimiser la qualité des produits et services offerts aux bibliothèques membres du Réseau BIBLIO du Québec. Que ce soit par la conception d'outils promotionnels ou l'offre de produits d'animation culturelle diversifiés, le Service de promotion et d'animation coopératif tend à un effet unique permettant aux bibliothèques membres de réaliser tout leur potentiel au sein de leur communauté.

La formation

Le fonctionnement des bibliothèques membres du Réseau BIBLIO du Québec est assuré par plus de 8 000 personnes, dont la très grande majorité sont des bénévoles. Dans un contexte où les bibliothèques deviennent de plus en plus complexes à gérer, les besoins en formation sont grandissants.

Afin de soutenir le personnel des bibliothèques dans leurs activités et de leur offrir des outils davantage adaptés à leurs besoins, le Réseau BIBLIO du Québec a décidé de mettre en commun l'expertise des Réseaux BIBLIO régionaux en matière de formation.

Plus spécifiquement, le volet formation a pour objectif :

- ▶ de préparer des outils de formation qui amélioreront les connaissances bibliotechniques et administratives du personnel des bibliothèques;

- ▶ de mettre à jour des documents existants;
- ▶ d'adapter ces outils à des soutiens de formation à distance.

Les technologies de l'information

Depuis 1999, le service des technologies de l'information a accumulé de nombreux mandats concernant le développement de logiciels communs aux opérations du Réseau BIBLIO du Québec. Plusieurs comités y participent activement, que ce soit au niveau des échanges des collections, du prêt entre bibliothèques, de la gestion de l'élagage, du transfert des collections en blocs, du portail, de l'extranet, etc. Ces comités techniques sont composés principalement de personnes ressources provenant de divers Réseaux BIBLIO régionaux et représentants des fournisseurs.

Le service Info-Biblio

Le service *Info-Biblio* a pour mission de répondre à toutes questions de la population sur des sujets aussi variés que la santé, le monde des affaires, le gouvernement, l'agriculture, l'actualité, etc. Instauré en 1993 par le Réseau BIBLIO de la Montérégie, ce service, qui traite annuellement 4 000 demandes¹⁷, est disponible pour l'ensemble des usagers de l'une ou l'autre des bibliothèques affiliées au Réseau. *Info-Biblio* cherche à rendre le savoir et l'information accessibles et à en assurer leur diffusion sous toutes leurs formes, factuelles ou bibliographiques. Ce service est accessible par téléphone, télécopieur, courrier électronique, courrier postal et clavardage.

Système de gestion de la qualité

Soucieux d'offrir aux municipalités membres et à leurs populations des services de qualité, le Réseau BIBLIO est présentement en pleine démarche d'implantation d'un système de gestion de la qualité, selon la norme ISO 9001 : 2000. Le système de gestion de la qualité est bien sûr implanté dans chaque réseau régional et une ressource commune soutient cette implantation dans chacun d'eux. Déjà deux Réseaux BIBLIO régionaux ont obtenu leur certification alors que cinq autres sont en processus et seront certifiés à l'automne 2004.

LES ENJEUX FUTURS

Le dépeuplement des régions

Les années passent mais certains enjeux demeurent. Le défi du développement régional fait présentement face au dépeuplement des régions. Un problème qui ne date pas d'hier. Il y a plus de dix ans, le Québec faisait déjà face à ce grave problème tel que l'illustrait

le rapport du Conseil des affaires sociales, publié en 1989, intitulé *Deux Québec dans un*. Ce rapport montrait, entre autres, les conséquences de l'exode vers les grands centres urbains d'une jeunesse plus scolarisée, qui ne retourne pas enrichir sa région d'origine¹⁸. Déjà en 1989, nous assistions à un renforcement des centres urbains au détriment des régions et le problème reste entier aujourd'hui.

Les bibliothèques en milieu rural sont un outil essentiel pour contrer ce phénomène. Elles sont bien souvent le seul lieu culturel de rassemblement pour les populations. Ces bibliothèques permettent d'informer les habitants, de les documenter et d'éviter du même coup que ne s'installe le sentiment d'éloignement qui favorise l'exode des jeunes. Grâce à son influence positive sur la qualité de vie, un service de lecture publique accompagné par des activités culturelles enrichissantes, permet de dynamiser efficacement un milieu et d'y maintenir une population.

Des partenariats à développer

C'est en 2005 qu'est prévue l'ouverture de la nouvelle Bibliothèque nationale du Québec. Avec l'avènement de cette nouvelle institution provinciale, le Réseau BIBLIO du Québec se positionne encore davantage dans le milieu documentaire québécois comme un acteur important et reconnu. De par ses 20 ans d'actions concertées dans 15 régions, le Réseau offre une expertise régionale importante et essentielle à l'avancement du milieu documentaire et culturel québécois. En établissant des partenariats constructifs avec la BNQ et d'autres acteurs du milieu, le Réseau BIBLIO du Québec mettra à profit et partagera son expérience en matière de proximité des services offerts en région pour le plus grand bénéfice des populations rurales. La nouvelle appellation et le nouveau portail Internet constituent pour le Réseau l'affirmation d'une identité régionale et provinciale qui a atteint une maturité reconnue et démontrent bien la volonté du Réseau de participer activement au développement d'un réseau fort de bibliothèques publiques au Québec.

D'autres partenariats importants pour l'avenir du Réseau BIBLIO du Québec sont ceux à établir avec les acteurs municipaux. Au cours de la dernière année, le Réseau a établi une relation de confiance avec la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) qui exprime clairement son appui au Réseau BIBLIO du Québec dans sa mission culturelle régionale. En tant qu'organisme ayant à cœur le développement municipi-

17. FINK, Normand; BOIVIN, Richard. 2001. «Les centres régionaux de services aux bibliothèques publiques du Québec : La gestion des moyens en Abitibi-Témiscamingue et Montérégie», [En ligne], [http://bbf.enssib.fr/bbf/html/2001_46_6/2001-6-p80-fink.xml.asp] (2 juin 2004).

18. Conseil des affaires sociales. 1989. Comité de développement. *Deux Québec dans un : rapport sur le développement social et démographique*. Boucherville, G. Morin. 124 p.

pal québécois, la FQM est une alliée importante pour le Réseau qui compte maintenir et développer ce partenariat dans les mois et années à venir, en plus d'effectuer des approches auprès d'autres organismes œuvrant dans le monde municipal.

CONCLUSION

En tant qu'acteur culturel important, le Réseau BIBLIO du Québec a développé sa vision du monde des bibliothèques publiques en se basant sur les notions de mise en commun, d'addition et de partage des ressources, qui sont essentielles à l'élaboration d'un réseau fort. Spécialement en région, les bibliothèques publiques sont une richesse pour les communautés qu'elles desservent. Elles permettent à leurs populations de s'informer, de s'instruire, de se documenter, de se développer et de se rassembler. Il est donc primordial de maintenir leurs services accessibles à tous. En 2004, ce maintien passe par l'établissement de partenariats constructifs entre les divers intervenants culturels, documentaires et municipaux du Québec. Ces partenariats permettront de défendre les intérêts de tous dans l'amélioration des services de lecture publique. Les régions sont le berceau de la société et de la culture québécoises. C'est dans cette optique que les 11 Réseaux BIBLIO régionaux du Québec entendent poursuivre leur travail de rapprochement entre les communautés rurales et les grands centres urbains en continuant d'assurer aux citoyens de tous âges et de toutes conditions, l'accès à la lecture, à l'information et à la documentation sous toutes ses formes. ♦

SOURCES CONSULTÉES

- Baillargeon, Jean-Paul. 1992. Les bibliothèques publiques du Québec, 1961-1989, *Documentation et bibliothèques*, vol. 38, n° 3 : 139-147.
- Bibliothèque nationale du Québec. 2002. *La nouvelle Bibliothèque nationale du Québec : Les rayonnements de la mémoire*, Montréal. 39 p.
- Conseil des affaires sociales. 1989. Comité de développement, *Deux Québec dans un : rapport sur le développement social et démographique*. Boucherville. G. Morin. 124 p.
- Delorme, Silvie. « D'une institution culturelle à une institution démocratique. Passage obligé », [En ligne], 2000. [http://bbf.enssib.fr/bbf/html/2000_45_5/2000-5-p42-delorme.xml.asp].
- Fink, Normand; Boivin, Richard. « Les centres régionaux de services aux bibliothèques publiques du Québec : La gestion des moyens en Abitibi-Témiscamingue et Montérégie », [En ligne], 2001. [http://bbf.enssib.fr/bbf/html/2001_46_6/2001-6-p80-fink.xml.asp].
- Messier, Réal. 1993. Les BCP en mutation vers des CRSBP, *Documentation et bibliothèques*, vol. 39, n°4 : 223-227.
- Panneton, Jacques. 1995. La lecture publique au Québec de 1959 à demain, *Documentation et bibliothèques*, vol.41, n° 3 : 154-156.
- Québec; 1992. *Loi sur le ministère de la Culture et des Communications : LRQ, chapitre M-17.1, à jour le 1^{er} mars 2004*, [Québec], Éditeur officiel du Québec.
- Québec. 1974. Ministère des Affaires culturelles, Services des bibliothèques publiques, *Manuel d'éléments de programme, Développement d'un réseau de bibliothèques publiques*. Québec : le Ministère. 112 p.
- Québec. 1980. Ministère des Affaires culturelles, *La bibliothèque publique : le livre partout et pour tous*. Québec : le Ministère. 35 p.
- Québec. 1998. Ministère de la Culture et des Communications. *Le temps de lire, un art de vivre : politique de la lecture et du livre*. Québec : le Ministère. 115 p.
- Québec. 1987. Commission d'étude sur les bibliothèques publiques du Québec. *Les bibliothèques publiques : une responsabilité à partager*. Québec : la Commission. 359 p.
- Regroupement des CRSBP du Québec. 1999, *Agir en réseau* : 233 p.



CARR McLEAN

CONSERVATION
MUSEES
ARCHIVES

CARR McLEAN

Fournitures de qualité

Fournitures de qualité
Produits de conservation
et d'archivage

- Protecteurs d'épreuves
- Enveloppes
- Boîtes d'entreposage
- Protecteur de négatifs
- Papier Bond
- Film d'encapsulation
- Cartons de montage
- Entreposage de microfilm

écrivez-nous pour demander
un catalogue gratuit!

Télé.: 1-800-268-2123 • Télécop.: 1-800-871-2397 • cmclean@carrmclean.ca